

**Zeitschrift:** Générations : aînés  
**Herausgeber:** Société coopérative générations  
**Band:** 37 (2007)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Enquête

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Enquête PAR JEAN-ROBERT PROBST

## Privé de subventions fédérales, le MDA est-il en danger?

Berne a décidé de supprimer les subventions fédérales allouées au Mouvement des Aînés, dès 2008. Privées d'une manne importante, les sections cantonales réagissent diversement. Leur avenir est-il menacé? Notre enquête.

**M**embre fondateur de *Génération*, le regretté Marc Guignard créa également, au début des années septante, le Mouvement des Aînés (MDA), dont le but premier était de proposer des activités culturelles et de loisirs aux retraités. Sous son impulsion, ce mouvement, né dans le canton de Vaud, s'est élargi à toute la Suisse romande. Il compte aujourd'hui près de 7500 membres, répartis en six sections cantonales.

Reconnu d'utilité publique par les autorités fédérales, le MDA recevait, jusqu'à cette année, une subvention annuelle de 450 000 francs de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Bien que fonctionnant principalement avec des bénévoles, le MDA utilisait cette manne pour rémunérer des animateurs et financer ses nombreuses activités de loisirs.

Or, par décision de Berne, cette subvention sera supprimée dès l'année prochaine. Du coup, les différentes sections dépendront du bon vouloir de leurs autorités cantonales, invitées à prendre le relais. Ce qui n'est pas évident, compte tenu de l'état de leurs finances.

Première conséquence: le comité romand du MDA sera dissous à la fin de l'année. «Nous avons anticipé en accentuant l'autonomisation des sections à partir de cette année, révèle Marcel Gorgé, actuel président du MDA romand. Ainsi, la gestion du personnel appartient déjà à chaque section.»



Donald Stämpfli

Chaque responsable de section a donc été chargé de prendre contact avec les autorités cantonales, afin d'assurer le financement futur. «Plusieurs cantons ont accepté de prendre le relais, comme Vaud et le Valais. Neuchâtel et Genève sont encore en négociations.» Pour anticiper les →

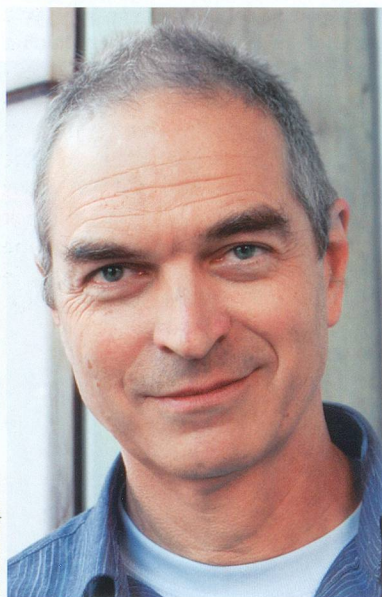
Pour rajeunir son image et pour le bien de ses membres, le MDA propose des activités sportives.





J.-R. P.

Marcel Gorgé, actuel président du MDA romand.



Donald Stämpfli

Olivier Chenu, responsable de la section genevoise.

difficultés financières, plusieurs sections ont fait des réserves. D'autres ont augmenté le montant des cotisations. D'autres encore se sont approchées de sponsors, de manière à pouvoir boucler les comptes, tout en élargissant les offres de loisirs. «Finalement, chaque section a sa propre réponse aux problèmes qui se posent aujourd'hui, souligne Marcel Gorgé. L'autofinancement des sections a toujours été l'une des bases du mouvement.»

Comment les six sections du MDA vont-elles réagir, face au défi qui les attend dès l'année prochaine? C'est la question que nous avons posée aux différents responsables.

## MDA-Genève

### «On sera plus dynamiques!»

Olivier Chenu, responsable de la section genevoise, reste confiant, même s'il doit se passer d'une subvention annuelle de 132 000 francs. «Nous négocions actuellement avec la Ville de Genève et nous allons approcher les autres communes du canton. Nous entrons en concurrence avec les clubs d'ânés et des institutions qui poursuivent des buts semblables, mais je suis confiant. On devrait obtenir un financement identique, voire supérieur.»

Avec deux personnes employées à plein temps et... 150 bénévoles, le MDA genevois va continuer à diversifier ses offres. «De nouvelles activités sont en plein développement, comme le Tai-Chi ou la sophrologie. Sans oublier les offres culturelles proposées tout au long de l'année.» De nombreux membres du MDA-Genève apprécient en effet les réductions sur les spectacles et les concerts.

A Genève, on a également le souci du renouvellement des membres. «Actuellement, nous avons plus de 600 membres de moins de 65 ans. Et nous espérons augmenter sensiblement ce chiffre.»

Pour remplacer le bulletin romand du MDA, diverses sections songent à éditer leur propre support informatif. C'est le cas de Genève, qui proposera vraisemblablement six journaux par an, au graphisme moderne et coloré. «Grâce à un meilleur dynamisme, le MDA-Genève devrait se développer à l'avenir», conclut Olivier Chenu.

## MDA-Vaud

### «Des loisirs utiles!»

Avec l'agrandissement de la Maison de la Riponne, le MDA se trouve au cœur des activités de loisirs proposées à deux générations de retraités. Philippe Bovey, secrétaire de la section vaudoise, est parfaitement conscient du rôle que doit jouer cette institution dans le futur. «Pour l'année 2008, le canton accepte de nous verser l'équivalent de la part OFAS, soit 120 000 francs. Mais l'Etat nous a clairement fait comprendre qu'il n'était pas question de subventionner des groupes de joueurs d'échecs ou de jass. Nous devons être à l'avenir un service d'action sociale, avec des loisirs utiles à la société. Par exemple, nous allons former des gens qui feront la lecture aux résidents en EMS.» Un contrat de prestations sera signé avec l'Etat de Vaud pour les années à venir.

Pour répondre à la demande, le MDA-Vaud organise également des visites d'entreprises (CERN, IRL, etc.), des activités ludiques en relation avec Swisscom, des conférences sur la santé et même... des cours de voile.

«La carte de membre du MDA donnera accès à divers avantages que nous sommes en train de négocier.» Quant aux voyages MDA, créés en leur temps pour renflouer les caisses, ils deviendront vraisemblablement indépendants dès l'année prochaine. La section éditera son propre bulletin à partir de cet automne.

## MDA-Neuchâtel

### «Une phase très créative!»

Plutôt que de pleurer la perte de la manne fédérale, qui représentait tout de même 107 000 francs par an, Philippe Jacquet, l'animateur neuchâtelois y voit une manière de relancer la section. «Nous vivons une phase très intéressante, très créative, qui nous remet en question.»

La loi NOMAD, récemment adoptée par le canton, vise à développer et consolider les organismes de maintien à domicile. «On nous a invités à réfléchir à l'avenir du MDA dans cette démarche. Nous avons donc la reconnaissance de l'Etat», se réjouit Phi-



lippe Jacquet. Dans le même temps, le magnifique home des Rochettes, situé sur le chemin de la Gare, va changer d'affectation pour devenir un «espace générations». Cette maison, gérée par le MDA, réunira les diverses associations d'aînés, comme l'Avivo, Alzheimer, etc. «Ce sera un espace où les retraités se retrouveront pour des activités diverses, un centre de rencontre, de convivialité et de créativité, une maison au service de tous», souligne Philippe Jacquet, par ailleurs chef du projet.

Dans cette optique, la section neuchâteloise du MDA se profile comme l'association rassembleuse, pour répondre à l'attente des seniors. «Nous allons revoir notre communication, affiner l'offre des activités et mettre sur pied une formation continue pour les retraités», affirme encore Philippe Jacquet.

## MDA-Valais

### «Place au bénévolat!»

Roger Tissières est fâché de l'abandon des subventions de l'OFAS et il le clame haut et fort: «Pascal Couchepin a encore trouvé un moyen d'économiser un demi-million de francs sur le dos des cantons...» Président et animateur de la section valaisanne du MDA, il bénéficiait d'une somme annuelle de 15 000 francs. «Cela nous permettait de payer les menus frais, puisque nous fonctionnons grâce au bénévolat. En Valais, on peut faire une fête avec 10 francs ou avec 100 francs, alors on a pris l'habitude d'économiser.»

Reste qu'il faut assurer le financement de la section valaisanne qui en est encore à ses balbutiements. «Je vais solliciter la Ville de Sion et l'Etat du Valais pour faire tourner la machine. Les riches retraités peuvent se payer des loisirs, moi, je pense à ceux qui ont peu de moyens...»

Infatigablement, Roger Tissières tire les sonnettes pour obtenir des rabais et des arrangements. A ce jour, il a trouvé des solutions avec les Bains de Saillon et ceux d'Ovronnaz. Les musées valaisans et les stations de ski consentent également des rabais. «Nous organisons chaque mois un voyage à prix réduit et des conférences et j'ai demandé trois ordinateurs portables à la Loterie romande.»

## MDA-Fribourg

### «On a une petite réserve!»

Du côté de Fribourg, les responsables du MDA avouent quelque inquiétude. Même si la section fonctionne grâce à des bénévoles, les 14 500 francs alloués par l'OFAS vont cruellement faire défaut à l'avenir. Gérard Bourquenoud, président, avait prévu le coup et mis quelques sous de côté. «Nous avons effectivement une petite réserve, de quoi tenir un an ou deux. La demande que nous avons adressée au canton de Fribourg est restée lettre morte.»

Pour alimenter les caisses de la section, un loto était organisé chaque année. Mais depuis que les lots en espèces sont interdits dans le canton, le succès n'est plus au rendez-vous. «Il va donc falloir augmenter les cotisations l'an prochain.»

Pourtant, le MDA Fribourg connaît un regain d'activités. Outre la chorale, l'orchestre et la danse, la section compte un groupe théâtral et des conteuses. Le bowling devrait réunir les plus sportifs d'ici à quelques semaines. Au total, une vingtaine d'activités ont été mises en place à l'intention des seniors fribourgeois. Pourtant Gérard Bourquenoud n'est pas très

optimiste. «Si l'Etat ne nous aide pas, on devra tout arrêter d'ici à trois ans...»

## Bienne-Jura bernois

### «Attention, danger!»

La petite section de Bienne et du Jura bernois vit également grâce au travail des infatigables bénévoles. Gilbert Beiner, président, se bat depuis bientôt six ans pour tenter de maintenir en vie une section malheureusement vieillissante. «Les paroisses organisent des activités pour les aînés et il est toujours plus difficile d'intéresser les nouveaux retraités.»

Les activités de la section biennoise se résument à une rencontre mensuelle dans le stamm du Restaurant de l'Union. Dans le Jura bernois, Jean-Pierre Kessi emmène les membres sur les sentiers de la découverte. A Corgémont, un groupe d'amateurs de boccia se retrouvent sur la piste deux fois par mois. Malgré l'aide de la section neuchâteloise pour ce qui touche à l'administration, Gilbert Beiner ne voit pas l'avenir d'un bon œil. «Je ne pense pas que le canton de Berne nous allouera les 7000 francs nécessaires et d'autres sources de financement me semblent illusoire. Franchement, je ne sais pas si notre section pourra survivre!» ■

## Devenez membre du MDA

Créées pour combattre la solitude et l'isolement, les différentes sections du Mouvement des Aînés de Suisse romande accueillent chaque jour des centaines de personnes. Pourquoi pas vous ?

**MDA-Genève.** 3400 membres. Cotisations: Fr. 50.- par an.  
Renseignements: Olivier Chenu, tél. 022 329 83 84.

**MDA-Vaud.** 2200 membres. Cotisations: Fr. 40.- par an.  
Renseignements: Philippe Bovey, tél. 021 321 77 66.

**MDA-Neuchâtel.** 950 membres. Cotisations: Fr. 40.- par an.  
Renseignements: Philippe Jacquet, tél. 032 721 44 44.

**MDA-Valais.** 550 membres. Cotisations: Fr. 35.- par an.  
Renseignements: Roger Tissières, tél. 027 455 64 37.

**MDA-Fribourg.** 270 membres. Cotisations: Fr. 35.- par an.  
Renseignements: Gérard Bourquenoud, tél. 026 424 45 02 ou 026 402 80 64.

**MDA-Bienne-JU-BE.** 130 membres. Cotisations: Fr. 35.- par an.  
Renseignements: Gilbert Beiner, tél. 032 325 18 14 ou 078 605 18 14.